FICHE MOUVEMENT 2013

NOM: ……
Prénom: ……
NOM de j.f.:…… Date de naissance: ……
Adresse personnelle: ……
……
Code postal:…… Ville:……
N°de tel:…… Courriel:……

A renvoyer à:

SNUipp-FSU 03
2, rue des CONCHES
03100 MONTLUCON

Nom et adresse de l'école ou de l'établissement:
……
……

Êtes-vous victime de la carte scolaire? **OUI** ☐ **NON** ☐

Situation actuelle: instit PE
Fonction actuelle:
dir. - adj. - adj. spé - TR - ……
Affectation: TP TD
Demande de sortie du département:
Exeat ☐ dépt demandé:……

Diplômes professionnels: CAPSAIS/CAPA-SH option ……☐ CAFIPEMF ☐ DEPS ☐ autres:…… ☐
liste d'aptitude direction ☐

CALCUL DU BARÈME

AGS + Bonifications

AGS (Ancienneté générale de services)
Ancienneté au 31 août 2013

BONIFICATION POUR HANDICAP
800 points
À l'enseignant bénéficiaire de l'obligation d'emploi
Ou au conjoint dans cette situation
Ou à un enfant reconnu handicapé

BONIFICATION POUR ENFANT(S)
0,5 point
Par enfant âgé de moins de 20 ans au 31 décembre 2012

BONIFICATIONS

SITUATIONS	POINTS
- SUPPRESSION DE POSTE, TRANSFORMATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR EN POSTE D'ADJOINT	Bonification forfaitaire de 10 points 1 point par année sur le poste (plafonné à 5 ans)
- STABILITÉ DANS L'ÉCOLE Pour adjoints, directeurs, TR, adjoints spécialisés à TD ou TP	3 ans = 3 points 4 ans = 5 points 5 ans = 7 points
- STABILITÉ DANS UNE ÉCOLE 1 CLASSE Pour chargés d'école, à TD ou TP (à compter du 01/09/2012, prise en compte pour mouvement 2017)	3 ans et plus = 3 points
- STABILITÉ DANS UNE ÉCOLE ECLAIR, RRS Pour adjoints, directeurs, à TD ou TP (à compter du 01/09/2012, prise en compte pour mouvement 2017)	3 ans et plus = 3 points
- STABILITÉ SUR POSTES SPÉCIALISÉS Pour personnels nommés à TP et en exercice effectif sur les postes spécialisés suivants :IME Aubigny Le Reray, IME Coulandon E Guillaumin, IME Cusset Le Moulin de Presles, IME St Angel Le Rocher Fleuri, IME Sanssat La Bourbonnaise, IEM St Pourçain Thésée, IME Trevol Claire-joie, Centre pénitentiaire Yzeure, SEGPA, Postes de CLIS, ULIS, RASED	Bonus de 1,5 pts après 3 ans 2 ans = 2 points 3 ans = 3 + 1,5 = 4,5 points 4 ans = 5 + 1,5 = 6,5 points 5 ans = 7 + 1,5 = 8,5 points

VÉRIFICATION DU BARÈME

- AGS au 31/08/2013: …… ans …… mois ….. jours ☐
(figure sur l'accusé de réception)

- Bonifications: ☐

1. Situation de handicap…… ☐
2. Enfant(s)…… ☐
3. Autres bonifications
Suppression de poste …… ☐
Stabilité dans l'école …… ☐
Stabilité dans école 1 classe ……
Stabilité en RRS / ECLAIR ……
Stabilité sur poste spécialisé……

TOTAL ☐

Cadre réservé aux élus du personnel

NOM: ……			Prénom: ……	
rang	**n° poste**	**école**	**commune**	**nature du poste**
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				